


Le 29 novembre 2018

Mesdames et Messieurs  
les Membres  
du CONSEIL MUNICIPAL

**CONVOCA T I O N**  
---oOo---  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Jeudi 6 décembre 2018 à 20h00**  
**en Mairie de La Tour de Salvagny**

**ORDRE DU JOUR :**

- Désignation du Secrétaire de séance.
- Approbation du compte rendu de la séance publique du 26 septembre 2018
- Compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Dissolution du syndicat intercommunal pour la représentation des intérêts de la station hydrominéral Charbonnières-les bains/la Tour de Salvagny- modalités de répartition entre les communes membres
- Décision modificative n° 1 au budget principal 2018 de la commune.
- Ouverture des crédits d'investissement pour 2019
- Admission en non-valeur
- Fixation des tarifs communaux pour 2019
- Modification du règlement du cimetière
- Attribution d'une subvention de fonctionnement et d'une subvention exceptionnelle à l'Ecole de Musique de La Tour de Salvagny (EMLTS).
- Contribution au Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron du Ratier et du Charbonnières (SAGYRC) au titre de l'année 2019.
- Communication du rapport d'activité du Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron du Ratier et du Charbonnières 2017
- Approbation du programme d'actions visant à protéger les espaces naturels et agricoles périurbains – PENAP
- Projet d'expérimentation de fusion locale entre Pôle Emploi et les missions locales
- Autorisation donnée au Maire de signer l'avenant au contrat de mission assistance juridique avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon pour l'année 2019.
- Autorisation donnée au Maire de signer la convention 2019 avec l'association « Comité Social du Personnel de la Métropole Lyonnaise ».
- Création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet.
- Transformation d'un poste d'Atsem principal de 2<sup>ème</sup> classe en poste d'Atsem principal 1<sup>ère</sup> classe.
- Autorisation donnée au CDG de lancer la procédure pour la commune de l'assurance groupe.
- Questions diverses.

  
Le Maire  
Gilles PILLON

## ORDRE DU JOUR - Session ordinaire



REPUBLIQUE FRANCAISE

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie de La Tour de Salvagny, le jeudi 06 décembre 2018 à  
**20 heures 00**

Affiché le 29 novembre 2018

## ORDRE DU JOUR - Session ordinaire

- Désignation du Secrétaire de séance.
- Approbation du compte rendu de la séance publique du 26 septembre 2018
- Compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Dissolution du syndicat intercommunal pour la représentation des intérêts de la station hydrominéral Charbonnières-les bains/la Tour de Salvagny - Modalités de répartition entre les communes membres
- Décision modificative n° 1 au budget principal 2018 de la commune
- Ouverture des crédits d'investissement pour 2019
- Admission en non-valeur
- Fixation des tarifs communaux 2019
- Modification du règlement du cimetière
- Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Ecole de Musique de la Tour de Salvagny (EMLTS)
- Contribution au Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron du Ratier et du Charbonnières (SAGYRC) au titre de l'année
- Communication du rapport d'activité du Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron du Ratier et du Charbonnières 2017
- Approbation du programme d'actions visant à protéger les espaces naturels et agricoles périurbains – PENAP
- Projet d'expérimentation de fusion locale entre Pôle Emploi et les missions locales
- Autorisation donnée au Maire de signer l'avenant au contrat de mission assistance juridique avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon pour l'année 2019
- Autorisation donnée au Maire de signer la convention 2019 avec l'association « Comité Social du Personnel de la Métropole Lyonnaise ».
- Création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet.
- Transformation d'un poste d'Atsem principal de 2<sup>ème</sup> classe en poste d'Atsem principal 1<sup>ère</sup> classe.
- Autorisation donnée au CDG de lancer la procédure pour la commune de l'assurance groupe.
- Questions diverses.

  
Le Maire  
Gilles PILLON